

Délibération approuvant la nomination de la nouvelle directrice de l'Enssib

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n°92-25 du 9 janvier 1992 relatif à l'organisation de l'Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques.

Le conseil d'administration réuni le 20 septembre 2019 en séance plénière, sous la présidence de M. Jean-François BALAUDÉ, après en avoir délibéré, **émet un avis favorable à la nomination de Madame Nathalie MARCEROU-RAMEL aux fonctions de directrice de l'Enssib.**

Membres en exercice : 28

Quorum de présence : 12

Nombre de votants : 23

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 1

Nombre de suffrages exprimés : 22

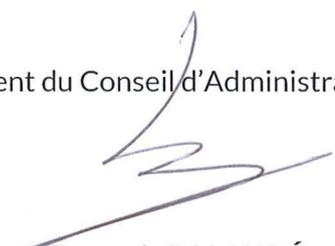
Nombre d'avis favorable : 22

Nombre d'avis défavorable : 0

La présente délibération sera transmise au recteur de l'académie de Lyon. Elle sera publiée conformément aux dispositions relatives à la publication des actes à caractère réglementaire.

Fait à Lyon, le 20 septembre 2019

Le président du Conseil d'Administration



M. Jean-François BALAUDÉ

Le directeur



M. Yves ALIX